

demandé s'ils jouaient souvent et ils m'ont dit combien de fois. Savez-vous ce que j'ai découvert? J'ai découvert que ces hommes s'étaient enrôlés dans l'armée de réserve croyant qu'ils n'auraient pas à porter l'uniforme et qu'ils n'auraient pas à se présenter à d'autre rassemblement que celui de la distribution de solde. C'est ce qu'ils m'ont dit. Sauf erreur, ce serait exact.

Nous voyons des joueurs professionnels se joindre à l'armée de réserve. Peut-on m'expliquer pourquoi nous devons offrir quelque chose de spécial aux hommes qu'on invite à s'enrôler uniquement pour y pratiquer les sports en professionnels et se rendre aux rassemblements de distribution de solde. J'invite le ministre à enquêter en la matière et je lui fournirai les renseignements privément. De telles dépenses sont-elles nécessaires en vue de notre défense?

Je l'invite également à enquêter au sujet des magnifiques jardins qu'on aménage et des mobiliers que son ministère achète à Ottawa. Un des membres du personnel à l'endroit dont je parle m'a dit que des stores coûteux en excellent état avaient été enlevés et remplacés par des stores vénitiens parce que la façon dont les stores ordinaires laissent passer la lumière ne plaisait aux intéressés. Puis-je demander aussi pourquoi on a bouleversé de belles pelouses et aménagé différemment certains jardins, pourquoi aussi on a fait des travaux de jardinage autour de certains immeubles relevant de la défense nationale alors que les environs de ces immeubles étaient déjà fort honorables?

Je signale ces détails au ministre. Ils sont secondaires et sont venus à mon attention au cours d'entretiens avec les gens. Il est possible cependant que ces menus détails soient l'indice d'un gaspillage considérable. J'espère que le ministre fera enquête et nous communiquera ses constatations à la fin du débat.

Je l'invite à dire à la Chambre quel contrôle il exerce sur l'emploi inapproprié du personnel militaire, des véhicules militaires, et sur les dépenses inutiles relatives à l'achat d'articles du genre de ceux dont j'ai parlé. Si j'étais ministre de la Défense, ce que je ne serai probablement jamais, je ferais afficher deux devises dans chaque mess d'officiers. La première serait: "Nous sommes responsables de la sécurité du Canada." Et, pour aider ces hommes à garder le sens des proportions, à rester un peu en rapport avec les gens ordinaires qui fournissent les deniers, j'aurais la seconde devise suivante: "Ma sécurité économique est le fruit du labeur et des sueurs des ouvriers et des agriculteurs du Canada."

[M. Herridge.]

C'est tout ce que j'ai à dire sur le sujet. Je passe maintenant à l'éducation dans l'armée. Je sais que l'instruction militaire en vue de former de bons soldats, marins et aviateurs est excellente. Tant mieux, car le ministère a obtenu à cet égard d'excellents résultats. Sauf erreur, il a publié deux ou trois brochures destinées aux troupes qui vont outre-mer et qui, au point de vue de l'éducation, sont louables.

Mais je ne crois pas que cela soit suffisant. Nous avons ici au Canada et en Europe en particulier une foule de jeunes Canadiens, intelligents et en bonne santé qui ne disposent pas, à mon avis, de moyens convenables de s'instruire. Sauf erreur, c'est une unité attachée aux éléments du Commonwealth britannique qui assure en Allemagne ou en Europe les moyens de se divertir.

Il n'est pas normal que ces jeunes gens qui servent, dans les cadres d'une armée relativement permanente, au Canada, en Allemagne et, dans une moindre mesure, en Corée, ne puissent tirer parti de loisirs qu'ils pourraient consacrer à leur instruction. Ayant causé avec quelques-uns d'entre eux, j'ai constaté qu'ils ne comprennent même pas les premiers principes sur lesquels repose la démocratie. Ils ne connaissent ni le rouage ni le fonctionnement du régime parlementaire, ce qui, à mes yeux, témoigne d'une lacune dans nos méthodes d'enseignement. Une foule de nos jeunes gens ne comprennent pas pourquoi nous nous battons. Ils ne comprennent pas la façon dont est constituée l'Organisation des Nations Unies, ils ignorent que le pacte atlantique, en vertu d'un article de la charte, représente un élément constituant des Nations Unies. Ils ne comprennent pas les objectifs généraux de notre pays et de nos alliés dans la défense de la démocratie.

Bon nombre de ces jeunes gens, j'en suis sûr, accueilleraient avec joie une occasion plus favorable de s'instruire davantage. Reconnaissons qu'il ne s'agit pas seulement d'une situation provisoire. Nous devons maintenir des troupes de défense pendant des années encore. Ne laissons pas le temps s'écouler, ne laissons pas vieillir ces jeunes gens sans mettre à leur disposition de meilleurs moyens de s'instruire.

Je ne suis pas certain de ce que constitue la meilleure méthode, mais je propose que le Gouvernement étudie l'opportunité de s'adresser aux dirigeants de la Légion canadienne afin de lui demander si, avec le secours du Gouvernement, elle collaborerait en vue de mettre à la disposition de nos troupes de défense certains services d'enseignement.

L'hon. M. Claxton: Ils existent déjà.